

# FRANÇAIS B2

## EXEMPLE D'EXAMEN

Candidat ID:	Date:
--------------	-------

**Lisez attentivement:**

- Vous disposez de **180 minutes** pour compléter l'examen.
- Tous les items ont la même valeur.
- Lisez les consignes attentivement.
- Complétez l'information demandée.
- Écrivez au stylo noir de préférence.
- Remettez tous vos papiers au surveillant à la fin de l'examen.

Expression orale	Expression écrite	Compréhension orale	Compréhension écrite	Total
25	25	25	25	100

## Compréhension écrite

**Exercice 1.** Lisez le texte 1 sur « la réforme de l'orthographe » et complétez les phrases 1-8 en cochant l'option correcte a, b ou c comme dans l'exemple 0. Remplissez la grille ci-dessous avec vos résultats.

### Le retour de l'intox sur l'orthographe.

La scène tourne en boucle sur les réseaux sociaux depuis samedi soir. Invitée de l'émission de France 2 "On n'est pas couché", l'ancienne ministre de l'Education Najat Vallaud-Belkacem et la journaliste Vanessa Burggraf se sont opposées sur la question de la réforme de l'orthographe entrée en vigueur à la rentrée 2016. Une réforme que la chroniqueuse a imputée, à tort, au bilan de la ministre de François Hollande.

L'ancienne tête d'affiche de France 24 n'est pas la première à agiter cette intox.

#### Décision de 1990

Retour en 2016. Début février, la France s'émeut de la prétendue disparition programmée de l'accent circonflexe. En cause : une réforme orthographique doit s'appliquer à la rentrée suivante dans les nouveaux manuels scolaires. Au total, quelque 2.400 mots doivent voir leur orthographe modifiée.

Réforme de l'orthographe : occupe-toi de tes oignons !

"L'enseignement de l'orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990", indique alors le Bulletin officiel de l'Education nationale daté du 26 novembre 2015, rappelle "Libération".

Mais rapidement la polémique s'installe et sans surprise, c'est Najat Vallaud-Belkacem, à la tête du ministère de l'Education et tête de turc favorite de la droite et de l'extrême-droite qui est pointée du doigt. Pourtant, la "réforme" en question est totalement extérieure à la compétence du ministère de l'Education. En réalité, ces évolutions orthographiques sont le fruit d'une décision de 1990 du conseil supérieur de la langue française, placée sous l'égide de l'Académie française.

Peu importe, l'angle d'attaque contre la ministre est tout trouvé par ses adversaires,

alors que le débat politique est encore agité par la réforme du collège de 2015, très critiquée et sujette, elle aussi, à des intox en cascade. Najat Vallaud-Belkacem est accusée de vouloir "niveler" l'éducation par le bas et la question orthographique vient se mêler à d'autres rumeurs visant la ministre, comme sa volonté supposée d'imposer l'apprentissage de la langue arabe.

Si bien que la patronne de la rue de Grenelle réagit rapidement aux accusations et ironise le 9 février 2016, lors d'une journée d'étude sur le complotisme organisée au Muséum d'histoire naturelle, à Paris :

*"On ne pourra pas m'accuser de l'avoir décidé dans la précipitation. Nous sommes en 1990, je suis en 5e, et j'ai sans peine réussi à convaincre l'Académie française de me prêter main-forte pour conduire à bien ce projet invouable".*

Dans une tribune au "Monde", elle dénonce une polémique absurde :

*"Pas moins de trois anciens ministres de l'Education nationale et un ancien ministre de l'Enseignement supérieur ont créé et alimenté une polémique absurde à propos d'une réforme de l'orthographe qui n'existe pas. Plus grave, ils ont sciemment induit en erreur les médias et l'opinion publique en assimilant cette réforme imaginaire à la réforme, bien réelle celle-ci, qui concerne le collège et, plus largement, toute l'école de la République."*

"Un amalgame s'est fait entre la réforme du collège, les nouveaux programmes, et cette révision de l'orthographe, présentée comme une nouveauté imposée par le gouvernement actuel. Un amalgame scandaleux car mensonger, certainement pas dénué d'arrière-pensées politiques", résumait, à ce propos, dans les colonnes de "l'Obs", Michel Lussault, le président du Conseil national des programmes.

**0. Lorsque la journaliste impute la réforme de l'orthographe à l'ancienne Ministre, elle a ...**

- a) *bien raison.*
- b) *des doutes.*
- c) ***pas raison.***

**1. Devant la disparition de l'accent circonflexe la France est ...**

- a) inquiète.
- b) calme.
- c) indifférente.

**2. La réforme s'appliquera dans...**

- a) l'administration publique.
- b) les médias.
- c) les écoles.

**3. La réforme orthographique date de ...**

- a) 1990.
- b) 2015.
- c) 2016.

**4. La réforme est une compétence ...**

- a) de l'Académie Française.
- b) du Conseil supérieur de la langue française.
- c) du ministère de l'Éducation.

**5. Selon les critiques, Najat Vallaud-Belkacem aurait ainsi voulu rendre l'éducation ...**

- a) plus élitiste.
- b) moins exigeante.
- c) égalitariste.

**6. Quand on a décidé de réformer l'orthographe Najat Vallaud-Belkacem était ...**

- a) membre de l'Académie.
- b) universitaire.
- c) collégienne.

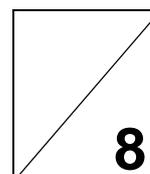
**7. On cite une réforme du collège et de l'école qui est ...**

- a) existante.
- b) imaginaire.
- c) inapplicable.

**8. Michel Lussault pense que cet amalgame reflète ...**

- a) le manque d'idées du gouvernement.
- b) les dessous de la politique.
- c) le programme de la Ministre.

0	1	2	3	4	5	6	7	8
c								



**Exercice 2.** Lisez le texte sur l'interdiction du téléphone portable à l'école et dites si les phrases (1-8) sont vraies ou fausses. Justifiez ensuite en copiant du texte les mots de la phrase qui vous ont permis de répondre, comme dans l'exemple 0.

### L'interdiction du téléphone portable à l'école.

Après le retour du redoublement et celui de la dictée quotidienne, le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, compte désormais renforcer l'interdiction des téléphones portables « *dans les écoles et collèges à la rentrée 2018* ». « *Nous sommes en train de travailler sur cette question, cela peut prendre des modalités diverses* », a-t-il déclaré, dimanche 10 décembre, lors de l'émission « Le Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro » au sujet de cette promesse de campagne d'Emmanuel Macron.

Sans préciser les contours d'une telle mesure, le ministre a toutefois rappelé l'importance du téléphone « *pour des usages pédagogiques* » et « *pour des situations d'urgence* », privilégiant ainsi le confinement des appareils, par exemple, dans des « *casiers fermés* », comme il l'avait proposé en septembre.

- **La loi interdit déjà l'usage du portable**

L'usage du portable, parfois source de conflit dans les familles, est de plus en plus répandu dans les salles de classe et les cours de récréation. En 2015, plus de huit adolescents sur dix étaient équipés en smartphone, selon une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), contre deux sur dix en 2011. La tendance gagne même l'école primaire, où les élèves commencent à en être dotés parfois dès le CM1, lorsqu'ils commencent à se rendre seuls à l'école.

En théorie, les portables devraient rester éteints dans les sacs, mais c'est loin d'être le cas. Le code de l'éducation précise que le téléphone est interdit « *durant toute activité d'enseignement et dans les lieux prévus par le règlement intérieur* » de chaque établissement, en règle générale les centres de documentation et d'information (CDI), les couloirs, la cantine et la cour de récréation... « *Mais, c'est extrêmement difficile à faire respecter* », fait remarquer Valérie Sipahimalani, enseignante et secrétaire générale adjointe du Syndicat national des enseignants du second degré (SNES-FSU), notamment à cause du nombre de surveillants qui a tendance à diminuer.

- **Une interdiction difficile à appliquer**

Pour prouver la faisabilité de sa proposition, le ministre de l'éducation a souligné, dimanche, qu'un tel bannissement du portable « *existe déjà* » dans certains établissements : « *Il y a des collègues qui réussissent à le faire.* » En effet, dans certains établissements, des professeurs collectent les appareils au début du cours afin de s'assurer que leurs élèves ne soient pas tentés d'ouvrir leur sac afin d'y jeter un œil. Mais, là aussi, M<sup>me</sup> Sipahimalani témoigne des difficultés rencontrées par les professeurs pour faire appliquer le règlement intérieur. D'autant qu'« *un enseignant n'a pas le droit de fouiller les élèves, ni le droit de confisquer un téléphone car il ne s'agit pas d'un objet dangereux* », explique-t-elle.

Claire Krepper, enseignante et secrétaire nationale du syndicat SE-UNSA, dénonce pour sa part « *une annonce purement médiatique* » et « *anecdotique par rapport à d'autres sujets comme le recrutement des enseignants, leur formation ou la maîtrise des outils numériques* ». Selon elle, l'interdiction absolue est impossible à cause du « *manque de moyens* ».

« *Les professeurs ne vont pas se transformer en police du portable alors qu'ils n'ont déjà pas le temps suffisant pour mener à bien l'apprentissage.* »

« *Les élèves sont accros à leur téléphone, c'est un vrai fléau* », témoignait, il y a quelques mois auprès du *Monde*, Xavier Bessière, professeur de droit maritime au lycée professionnel de Sète (Hérault). Pas un cours sans que cet enseignant n'ait à rappeler la règle à un « pianoteur » qui

tente de dissimuler l'objet du délit sous sa table. « *On ferme les yeux, c'est certain, parce qu'on ne peut pas lutter, on ferait le gendarme tout le temps* », concède-t-il.

Pour ménager les enseignants, il y a quelques semaines, Jean-Michel Blanquer proposait que des « *casiers fermés* » soient installés à l'extérieur des classes pour que les élèves puissent déposer, le matin, leur téléphone. Mais, encore une fois, la mesure semble difficilement réalisable, notamment à cause du budget des établissements, « *déjà au plus bas* », regrette la secrétaire générale adjointe du SNES-FSU.

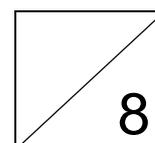
« *Ça nous paraît extrêmement compliqué. Est-ce qu'on doit transformer un collègue en consigne géante ?* », s'est ainsi interrogé, au micro de RTL, Philippe Vincent, secrétaire général adjoint du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN). Avant d'ajouter :

« *Je faisais un petit calcul : 5 300 collèges publics, 500 élèves en moyenne, ça fait en moyenne 3 millions de casiers.* »

Et un investissement financier conséquent pour les conseils départementaux chargés de l'entretien des collèges.

Source : Le Monde

		Vrai	Faux	Justifiez
0	Le Ministre Blanquer a introduit les dictées comme une mesure innovatrice.		X	<b>...retour de la dictée</b>
1	Les portables sont considérés utiles dans certaines situations.			
2	Ce ne sont que les adolescents qui possèdent un téléphone portable.			
3	D'après la loi actuelle le téléphone peut être utilisé en dehors des cours.			
4	Il y a des établissements où le programme d'interdiction est un succès.			
5	Les élèves peuvent refuser de donner leur téléphone à l'enseignant.			
6	Pour les syndicats la priorité est l'application du règlement intérieur.			
7	Les élèves écrivent des messages en cachette malgré le contrôle du professeur.			
8	L'installation de casiers est économiquement viable.			



**Exercice 3.** Expliquez, donnez une définition ou un synonyme dans le contexte des 7 mots qui sont soulignés dans le **texte 2** sur l'interdiction des téléphones portables à l'école, comme dans l'exemple **0**.

**0. Établissement :**

*collège, école / endroit où les élèves étudient.*

**1. Redoublement :**

**2. Bannissement :**

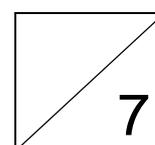
**3. Fouiller :**

**4. Maîtrise :**

**5. Être accro à :**

**6. Pianoteur :**

**7. Casier :**



**Compréhension orale**

**Exercice 1.** Écoutez deux fois cet audio sur « l'Initiative Océane » et complétez les phrases 1-8 en cochant l'option correcte a, b ou c comme dans l'exemple 0. Remplissez la grille avec vos résultats.

0. « Initiative Océane » est une opération qui vise à promouvoir...
- a) les cours de surf.
  - b) le nettoyage des plages.**
  - c) la protection des dunes.
1. L'an dernier, le nombre de personnes qui ont participé à l'opération était de ...
- a) 5.500.
  - b) 5.050.
  - c) 55.000.
2. Les équipes d'Initiative Océane n'ont pas agi cette fois-ci dans ...
- a) des pays d'Europe.
  - b) des pays d'Amérique.
  - c) des départements français d'Outre-mer.
3. L'an dernier, les bénévoles ont rassemblé près de ... mètres cubes de déchets.
- a) 200
  - b) 430
  - c) 4 000
4. L'opération voudrait aussi sensibiliser les gens aux ...
- a) dangers de la mer.
  - b) espèces en voie de disparition.
  - c) méthodes de recyclage des ordures.
5. Les déchets qui empêchent le déplacement du sable sont ...
- a) les bois morts.
  - b) les plastiques sur les dunes.
  - c) les déchets dangereux.
6. Les déchets qui flottent avant de se déposer sur les fonds sont les plus nombreux ...
- a) en mer du Nord.
  - b) dans le golfe du Lion.
  - c) en mer Méditerranée.
7. Les emballages plastiques constituent ... des déchets.
- a) moins de la moitié
  - b) seulement le tiers
  - c) plus de 60%
8. Le but de cet appel à la radio est d'encourager ...
- a) à la participation à la campagne.
  - b) l'observation des océans.
  - c) à gagner des prix.

Source : Canal Académie.

<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
<b>b</b>								

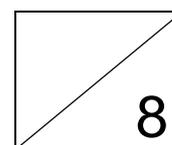
<b>8</b>
----------

7
---

**Exercice 2.** Vous allez entendre deux fois un reportage qui explique « pourquoi l'argent liquide ne disparaît pas aussi vite que prévu ». Répondez aux questions 1-8 par une réponse courte comme dans l'exemple 0.

<b>0</b>	<i>Quel est le taux d'augmentation du flux de billets aux USA et en Europe ?</i>	<b><i>De près de 4%.</i></b>
<b>1</b>	Pourquoi les autorités se méfient du paiement en cash ?	
<b>2</b>	Quel est le montant maximum des transactions en liquide en France ?	
<b>3</b>	Quel est le coût annuel du traitement du cash en France ?	
<b>4</b>	Quels sont les moyens de paiement dématérialisés ?	
<b>5</b>	Comment transfère-t-on de l'argent avec le système « instant paiement » ?	
<b>6</b>	Pourquoi les populations les plus fragiles continuent-elles à utiliser l'argent liquide ?	
<b>7</b>	En période de taux bas, quel pays a-t-il expérimenté une forte hausse d'utilisation des coffres forts ?	
<b>8</b>	Pourquoi y a-t-il beaucoup de gens qui ne veulent pas encore utiliser les moyens de paiement électroniques ?	

Source : Les Dessous de l'Eco.



## Expression écrite

### Expression écrite 1.

#### *Formez-vous à l'art-thérapie*

« Aujourd'hui, l'art-thérapie prend de plus en plus d'importance dans les secteurs médicosociaux et éducatifs. Toutes les techniques sont exploitables : musique, danse, théâtre, mime, broderie, dessin, modelage, calligraphie...

Une association propose une formation de cinq jours afin de vous initier pour devenir bénévole auprès de structures médicales et éducatives dans des pays francophones. Cette formation vous intéresse ».

Écrivez un courriel à cette association pour :

- présenter votre candidature pour cette formation (et les techniques choisies).
- mettre en valeur vos qualités et vos compétences afin que votre candidature soit retenue.
- exposer vos motivations (la raison pour laquelle vous voudriez devenir bénévole).

Écrivez **170-200 mots**.

---

### Expression écrite 2.

Vous avez lu sur un Forum l'intervention suivante et vous décidez d'y participer pour exprimer votre point de vue.

« ... la plupart des équipements électroniques et électriques sont concernés par cette stratégie ayant pour objectif de réduire la durée de vie d'un produit pour augmenter son taux de remplacement. Une stratégie de croissance, fondée sur la surconsommation malgré les fortes problématiques environnementales et qui est aujourd'hui fortement mise en cause ».

Écrivez votre intervention et ...

- donnez une appréciation personnelle et argumentée du problème,
- illustrez votre point de vue à l'aide d'exemples concrets,
- présentez les implications positives ou négatives des deux points de vue.

Écrivez **150-175 mots**.

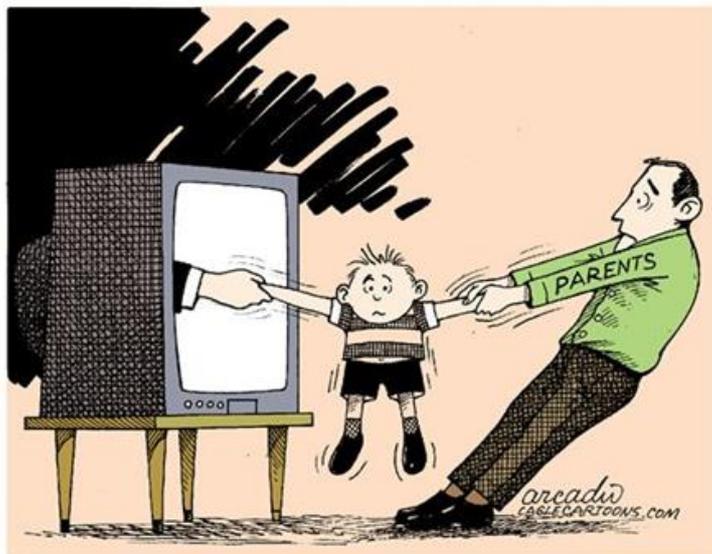
**Expression orale****Première partie : monologue à partir d'une photo, dessin ou vignette**

Vous avez 7 minutes de préparation. Vous pouvez prendre des notes que vous pourrez consulter mais pas les lire. Durée de la présentation : 5 minutes.

- Décrivez la photo (ou dessin) de la manière la plus précise possible.
- Commentez la photo. Quel problème illustre-t-elle ? Qu'est-ce que cela évoque pour vous ? Que pensez-vous de cette situation ?

**Deuxième partie : interaction avec votre partenaire**

Vous aurez 2/3 minutes de réflexion. Vous présenterez votre opinion argumentée en citant des exemples concrets sur un sujet proposé. Durée du dialogue : 6-7 minutes.

**Exemple de photo****Exemple d'interaction**

Que pouvons-nous faire pour contribuer à la préservation de notre planète ? Parlez-en avec votre partenaire. Présentez votre opinion argumentée en citant des exemples concrets.

Abordez les points suivants :

- des gestes quotidiens pour sauvegarder la nature.
- le choix de produits non polluants.
- l'éducation pour remédier aux maux de la planète.